



Alexander Jolles

Associé

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

Löwenstrasse 19 / Case postale 2201

8021 Zurich / Suisse

Tél +41 44 215 5252

Tél +41 44 215 5278

Fax +41 44 215 5200

alexander.jolles@swlegal.ch

Distinctions

- Chambers and Partners High Net Worth Guide: Art and Cultural Property Law depuis 2019
- Who's Who Legal: Recommended in Commercial Litigation depuis 2013; Recommended in Private Client depuis 2016
- European Legal Experts
- Roster of International Arbitration

Langues

Allemand, Anglais, Français

Sélection de publications

- Art Basel's Art Market Principles and Best Practices
- Finding, Freezing and Attaching Assets – A Multi-Jurisdictional Handbook (Switzerland – Chapter 18)
- Swiss Rules of International Arbitration
- Fluchtkunst ist nicht Raubkunst - schweizerische Rechtslage bei Fluchtkunst

Alexander Jolles est associé des départements Contentieux et Clients privés de Schellenberg Wittmer et dirige le département Droit de l'art et du divertissement à Zurich. Ses principaux domaines d'activité comprennent les contentieux et l'arbitrage national et international ainsi que la planification et le contentieux successoral.

En outre, Alexander Jolles dispose d'une longue pratique dans le domaine de l'art et du divertissement. Il conseille un large éventail de clients, y compris des maisons de vente aux enchères, galeries et marchands d'art, musées, collectionneurs privés, artistes et successions d'artistes. Il conseille régulièrement sur des questions allant de la vente et de l'achat d'œuvres d'art aux litiges relatifs aux titres de propriété, en passant par les œuvres d'art pillées, volées, contrefaites et endommagées; l'expédition, l'importation et l'exportation d'œuvres d'art; la structuration et la gestion de collections, de fondations, de prêts, de legs et de donations; l'attribution et l'authentification d'œuvres d'art, l'assurance des œuvres d'art; les œuvres d'art en tant que garanties; les fonds relatifs à l'art; les droits d'auteur.

Expertise

- Clients privés
- Droit de l'art et du divertissement
- Contentieux
- Arbitrage international

Expérience

- Grande expérience en matière de succession, de planification successorale, de litiges complexes en matière de trust et de succession, et en droit de l'art, y compris le contentieux relatif à l'art.
- Agit à la fois comme arbitre et comme conseil des parties devant les tribunaux d'arbitraux, les tribunaux étatiques et les autorités de régulation.

Carrière

- | | |
|-----------|--|
| 2009-2015 | Membre du Comité de direction de Schellenberg Wittmer |
| 1999-2001 | Secrétaire général du tribunal arbitral pour les comptes en déshérence en Suisse |
| 1998 | Associé chez Schellenberg Wittmer |
| 1991 | Collaborateur chez Schellenberg Wittmer |
| 1989 | Foreign Associate dans deux cabinets d'avocats aux États-Unis. |

Alexander Jolles

Associé

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

Löwenstrasse 19 / Case postale 2201

8021 Zurich / Suisse

Tél +41 44 215 5252

Tél +41 44 215 5278

Fax +41 44 215 5200

alexander.jolles@swlegal.ch

Formation

1988

Admission au barreau suisse

1985

lic. iur., Université de Berne

Autres activités professionnelles

- Publications régulières dans ses domaines de spécialisation
- Membre de plusieurs organisations professionnelles et d'arbitrage international de premier plan
- Conférencier invité en matière de droit de l'art dans le programme d'études avancées en sciences de l'art appliquées organisé par l'Institut suisse de recherche sur l'art en coopération avec la Haute école des arts de Zurich
- Siège au conseil de l'Association suisse des collectionneurs d'art et de diverses fondations d'art, telles que la Fondation Alberto Giacometti, la Collection Emil Bührle, la Fondation Werner Coninx, la Fondation Collection Kamm et la Fondation Hulda et Gustav Zumsteg